

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

Mémoire de Master

Spécialité : langue française.

Option : didactique des textes et du discours.

Thème

Dynamique et créativité lexicale du français dans la presse écrite : analyse d'algérianismes dans la chronique « *comme il a dit lui* » du quotidien El Watan.

Présenté par :

SAIT Lynda

Devant un jury composé de :

Mme. TABLOUT Nadia, présidente.

M. HADJ MOUSSA Moussa, examinateur.

M. YAZID Mahdi, encadreur.

Promotion 2016 / 2017

Remerciements

Au terme de ce travail je tiens à remercier mon encadreur M. YAZID Mahdi pour son aide et sa confiance, M. CHEBILI Ali ainsi que M. IBRI Hamid pour leurs précieux conseils.

Je présente également mes sincères remerciements aux honorables membres du jury.

Et enfin, que soient remerciés ici ma famille pour leur soutien et encouragement constant et les amis spécialement mon amie SEDJANE Saliha pour leur aide précieuse dans la réalisation de ce travail.

Sommaire

Introduction.....	2
Partie théorique	7
Chapitre1 : La situation du français dans le contexte algérien	8
Chapitre 2 : Contact de langues et algérianismes	17
Partie pratique	33
Chapitre 3 : Description et classement des types d'algerianismes	34
Conclusion	51
Bibliographie	
Table des matières	
Annexes	

Introduction

Introduction

Dans ce modeste travail, nous nous proposons de réfléchir à l'un des aspects de la question relative à la dynamique du français dans le contexte algérien.

Nous nous focalisons sur l'évolution du lexique de cette langue française subissant l'influence de l'environnement linguistique algérien.

Nous constatons que le lexique du français, en raison de son contact permanent aux langues en usage en Algérie, se présente actuellement avec des particularismes qui le distinguent nettement du français standard. Cet enrichissement a pour résultat une création de nouveaux mots et de sens nouveaux pour d'autres.

Dans ce présent travail intitulé « Dynamique et créativité lexicale du français dans la presse écrite : analyse d'algérianismes dans la chronique « *comme il a dit lui* » du quotidien *El Watan* », nous tâcherons d'avoir des données qui illustrent l'enrichissement lexical du français au contact de l'arabe avec ses deux variétés classique et populaire.

Ce thème nous est inspiré par ce que nous pouvons constater dans la réalité de la pratique du français aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, en Algérie.

Effectivement, le français est en train d'évoluer dans le contexte algérien. Cette évolution se manifeste en particulier au niveau lexical.

Cette créativité lexicale, distincte du français de l'hexagone, est le résultat de l'influence de l'environnement linguistique algérien. Cette dynamique lexicale se manifeste dans les différents usages que font les algériens de cette langue française.

Dans le présent travail de recherche, nous tâcherons d'illustrer le dynamisme lexical du français à partir de productions linguistiques effectives, observables dans la presse écrite algérienne d'expression française.

Ainsi, en ayant opté pour un corpus de presse écrite, nous nous limitons au quotidien *El Watan* en nous focalisant sur la chronique « *comme il a dit lui* ».

Ce présent travail s'inscrivant dans le domaine de la lexicologie relève également de la sociolinguistique puisqu'il s'intéresse à une situation où sont posés les problèmes de contact de langues.

Introduction

En vue d'avoir quelques données sur la dynamique lexicale du français, au contact de l'arabe, nous formulons la problématique suivante, comportant deux questions :

Comment s'opère la dynamique ou l'adaptation lexicale du français au contact de l'arabe dans le texte journalistique, quels en sont les procédés créatifs ?

Qu'est ce qui peut motiver l'usage de termes ou segments de la langue arabe que fait le chroniqueur pendant qu'il rédige en langue française ?

Pour résoudre cette problématique nous nous appuyons sur ces deux hypothèses de travail :

- Les formes nouvellement créées impliquent les mêmes procédés de la créativité lexicale en langue française : emprunt, dérivation, composition.
- L'usage de termes de l'arabe permet d'exprimer des réalités, des contenus culturels pour lesquels le français offre des unités significatives qui sont partiellement équivalentes ou totalement non équivalentes avec les unités lexicales de l'arabe.

Pour traiter cette problématique, nous avons procédé à l'observation de ce phénomène de créativité lexicale à travers un corpus de presse écrite.

Il s'agit d'un ensemble d'unités lexicales de différentes formes extraites de la chronique « *Comme il a dit lui* » du journal *El Watan*.

El Watan (*La Patrie*) est un quotidien généraliste algérien de langue française, fondé en 1990 par un groupe de journalistes issus d'*El Moudjahid*. Il est depuis devenu le journal de référence francophone pour une bonne partie de l'élite algérienne.

Son tirage dépasse les 200 000 exemplaires par jour. Ses éditions sont étoffées de nombreux dossiers sur l'économie, la politique, la diplomatie, la culture et tous les autres domaines de la vie.

Introduction

Notre corpus est constitué d'un recueil de chroniques parues dans ce quotidien, du mois d'août 1997 au mois janvier 1998. Ces chroniques ont été rassemblées dans un recueil intitulé « *comme il a dit lui* », publié en 1998 aux Editions Jean-claude Lattès.

Il s'agit d'une soixantaine de chroniques écrites avec une touche d'humour noir. L'intitulé de cette chronique « *comme il a dit lui* », a été choisi par le chroniqueur en référence à une réplique du chanteur Khaled qui était interviewé sur un plateau de télévision en présence d'un autre chanteur de raï. Le premier chanteur répond, puis c'est au tour de Khaled qui, ne sachant pas quoi dire et se tournant vers l'autre chanteur, répond « *comme il a dit lui* ».

Cette chronique prenait chaque jour pour point de départ une citation d'homme politique ou de personnalité en vue. Son style vengeur, d'une exceptionnelle virtuosité, était un antidote abrasif à la langue de bois que les gouvernants du pays ont élevée au rang de sport national. A ce propos le chroniqueur déclare lui-même dans le prologue de son recueil : « c'est moins le fond que la forme qui est à l'origine de mes soucis avec la sympathique coalition services secrets-présidence-police judiciaire-police des frontières. ».

Le chroniqueur YASSER Benmiloud, qui signe de ses initiales Y.B, est né à Alger en 1986. Il est devenu célèbre en Algérie pour avoir tenu durant quelques mois cette chronique insolente, dans le quotidien *El Watan*.

Pour avoir transgressé un tabou de trop, en prenant à partie nommément des membres du gouvernement algériens et de l'armée, Y.B. a connu interrogatoires et intimidations. A l'occasion de la publication chez Lattès du recueil de ses chroniques en 1998, il obtient à la même année le prix Rachid Mimouni et s'installe à Paris.

Dans l'analyse du corpus, nous avons procédé dans un premier moment au relevé dans ensemble d'unités lexicales employées par le chroniqueur, qu'elles soient d'origine arabe ou formées à partir d'éléments du français. Dans un deuxième moment, nous avons procédé à la vérification de la présence ou de l'absence de ces unités lexicales dans les plusieurs dictionnaires de langue française. Dans un troisième moment, nous avons procédé à la description et au classement des différentes unités lexicales selon leur procédé de formation.

Introduction

Notre modeste travail s'organise en deux parties. La partie théorique comprend deux chapitres. Le premier, intitulé « La situation du français dans le contexte algérien », traite du statut du français dans le paysage linguistique algérien durant la période coloniale et la période postcoloniale avec l'évolution incessante qu'il connaît à présent.

Quant au deuxième chapitre intitulé « Contact de langues et algéranismes », il est consacré à la mise en place du cadre conceptuel de notre travail et il comprend une présentation du phénomène de contact de langues, d'algérianisme et enfin les procédés de formations lexicales utilisées dans le classement des néologismes.

La partie pratique, constituée du chapitre trois, consiste en une analyse du corpus. Nous avons procédé à une description des unités lexicales relevées, que nous avons classées selon les procédés de créativité lexicale et ce à partir d'éléments théoriques présentés dans la première partie du travail, chapitre 2 (deux).

Partie théorique

Chapitre 1 :

La situation du français dans le
contexte algérien.

Dans ce présent chapitre, nous présentons, à partir de certains travaux universitaires consultés, quelques éléments qui illustrent essentiellement l'évolution de la situation du français dans le paysage linguistique algérien.

Nous subdivisons la présentation du parcours de cette langue en deux étapes différentes, liées au changement de son statut et de sa fonction. Il s'agit de l'époque coloniale et de l'époque postcoloniale.

Cependant, nous entamons ce chapitre par une brève présentation de quelques informations relatives aux langues en usage en Algérie durant l'époque précoloniale.

Depuis la haute Antiquité, l'Afrique du Nord connaît une richesse linguistique qui se traduit par la présence de plusieurs langues sur son territoire. Ces langues acquises, suite à des échanges commerciaux ou aux conquêtes coloniales, sont venues coexister avec le tamazight, première langue des autochtones.

Au temps de Massinissa, par exemple, on parlait à Cirta le libyque, le punique, le grec et, certainement, aussi le latin.

A l'époque de Juba 1^{er}, on y employait simultanément le punique, le grec et le latin.

Avec l'occupation romaine, certaines couches sociales se romanisent et adoptent la langue latine. L'Afrique du Nord se voit donc passer du bilinguisme berbère-punique au bilinguisme berbère-latin.

Au VII^e siècle, les Arabes se lancent à la conquête de l'Afrique du nord et convertissent la population algérienne à l'Islam. Depuis cette date, l'arabe remplace progressivement le latin et donne naissance au bilinguisme arabo-berbère en passant par un trilinguisme berbère arabe– latin.

En 1830, date de l'invasion de l'Algérie par les troupes françaises, la langue française est imposée en Algérie.

1.1 Le français à l'époque coloniale :

A partir de 1830, l'Algérie devient une colonie française. Ainsi, la langue française s'impose dans le territoire algérien en coexistant avec les langues indigènes : l'arabe dialectal, le berbère et l'arabe classique.

Durant cette période, le colonisateur, soucieux de son avenir dans ce pays, met en application une politique linguistique de francisation et d'acculturation basée sur l'usage exclusif du français dans la plus part des institutions scolaire de l'Etat colonial.

Le linguiste français, Louis-jean Calvet définit La politique linguistique « comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale.»¹

Pour atteindre son objectif, le colonisateur a mené une guerre intensive aux langues et à la culture algérienne. Cette guerre a pris comme première cible l'enseignement traditionnel qui se faisait en langue arabe dans sa variété classique.

Le pouvoir colonial a tenté d'éliminer tous les établissements scolaires et édifices religieux : les écoles coraniques, les zaouias et médersas.

Globalement l'enseignement du français est passé par plusieurs étapes.

De 1830 jusqu'aux années 1910, la majorité des algériens, attachés à la culture arabo-musulmane, ont refusé de fréquenter les écoles françaises qui étaient considérées comme une menace parce qu'elles véhiculaient des valeurs culturelles étrangères.

C'est à partir de la fin de la première guerre mondiale, suite au contact avec les européens, qu'on assiste à une meilleure fréquentation de l'école française.

Les indigènes ont commencé à s'intéresser à l'instruction et ont fini par l'accepter car elle représentait un moyen permettant l'accès à certains postes dans l'administration coloniale.

¹ Calvet Louis-Jean, *La Guerre des langues et les politiques linguistique*, Hachette, 1999, P.155.

Avec la mise en œuvre de la politique linguistique de francisation, le français va reléguer l'arabe dans la liturgie et le remplacer dans tous les domaines de la vie officielle. L'arabe classique, langue du texte sacré, est devenue pour les algériens une langue réservée seulement à la lecture du coran. Son enseignement fut réduit à l'école rudimentaire du village et aux quelques zaouïas restantes.

Dans cette perspective de francisation, l'arabe se voit conférer le statut de langue étrangère et se voit céder la place au français, devenu seule et unique langue officielle de l'Etat colonial.

Le français devient le moyen de fonctionnement de toutes les institutions coloniales, omniprésent dans l'environnement et médium de la communication entre l'Etat et le sujet administré. Il s'impose et se propage progressivement à travers l'Algérie entière.

Pour assurer la communication quotidienne à cette époque, les algériens utilisaient dans leur majorité, les langues maternelles ou langues premières: l'arabe dialectal et le berbère avec ces différentes variétés.

Ces langues maternelles dont l'usage est exclusivement oral constituent le vecteur d'une importante littérature orale : poésie, contes, proverbes.

1.1 Le français à l'époque postcoloniale :

Au lendemain de l'indépendance, le français était la langue dominante dans tous les domaines: enseignement, administration, activité économique.

Pour se détacher de la sphère coloniale et réaliser la décolonisation culturelle, le gouvernement algérien a procédé à la mise en œuvre de la politique linguistique d'arabisation qui consacre la suprématie de la langue arabe dans sa variété classique sur toutes les langues en présence en Algérie : le français et les langues maternelles.

Cette politique linguistique d'arabisation a conduit au remplacement de la langue française par la langue arabe dans toutes les fonctions officielles que le français occupait jusque-là.

Cette politique a été mise en place par des campagnes d'arabisations. Ces campagnes ont visé d'abord l'enseignement, les médias, la justice et l'état civil. Une série de réformes ont été mises en place :

1962-1967 : arabisation des deux premières années de l'école primaire et parution du journal *EChaab*, rédigé entièrement en arabe.

Puis, de 1968 à 1970, la fonction publique est à son tour arabisée par la promulgation de diverses lois obligeant dans un premier temps tous les fonctionnaires à maîtriser l'arabe puis dans un second temps, la création dans tous les ministères d'un bureau de traduction en arabe de tous les décrets officiels.

Dans les années 1970 jusqu'aux années 1990, l'Etat a imposé la généralisation de la langue arabe par un nombre considérable de lois et pénalités dans les cas de violation de ces lois.

L'objectif de cette politique d'arabisation ne vise pas seulement la promotion de l'arabe mais aussi l'exclusion des langues maternelles du domaine de la communication formelle ou institutionnelle.

Le français obtient ainsi le statut de langue étrangère. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, « une langue est dite *étrangère* dans une communauté linguistique quand elle est connue lors d'un premier apprentissage ; elle s'oppose à la langue maternelle. »²

Cependant, malgré cette régression du français due aux impératifs politiques, idéologiques et culturelles de l'Etat algérien, son usage reste largement répandu et demeure la langue utilisée dans les institutions et le médium d'enseignement.

Elle s'affirme comme langue de la science et de la technologie au sein des institutions scolaires et universitaires. Hormis les sciences humaines, l'enseignement des branches scientifiques et techniques s'effectue en langue française.

Face à cet état de fait, les autorités étaient dans l'obligation d'admettre provisoirement, le français « comme véhicule des savoirs et de compétences techniques pour répondre à l'urgence et préserver l'équilibre de la stabilité économique et sociale. »³

Ainsi, Il a été impossible de lui dénier son rôle, son importance dans la vie socio-économique de l'Algérie.

De ce fait, il jouit d'un statut privilégié et d'un prestige associé à ses fonctions.

Aujourd'hui, il est omniprésent dans différents secteurs de la vie sociale, économique, éducative et dans les administrations étatiques en plus d'une grande partie des mass-médias.

Un grand nombre de journaux, quotidiens et périodiques apparaissent en cette langue.

² *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, P. 187.

³ Queffélec, A., Y. Cherrad-Bencheffa, Y. Derradji., V. Debov et D. Smaali-Dekdouk., *Le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AU, 2002. P. 68

Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'arabisation, les langues maternelles ou premières étaient victimes d'un processus de marginalisation et de stigmatisation.

L'arabe dialectal, langue à tradition orale, ne possédant pas de système d'écriture est réservé exclusivement à la communication quotidienne de la communauté arabophone.

Dans le cas du berbère ou tamazight avec ces divers variétés, il fonctionne comme vernaculaire c'est-à-dire « un système linguistique spécifique, employé dans la région et la communauté d'origine »⁴.

Son usage, dans toutes ses variétés est limitée aux situations de communication strictement orales, liées à la vie quotidienne.

Etant victime d'une domination et d'une marginalisation pendant des siècles, le berbère ou tamazight, de par sa fonction emblématique ou identitaire a fait l'objet d'un grand mouvement de revendication à travers toute la région kabylophone.

Avec le temps ce mouvement (MCB) a aboutit à la valorisation et la reconnaissance officielle de la langue et l'identité amazighe.

L'un des événements les plus notoires a été, après celui du printemps berbère 1980, le boycott de l'année scolaire 1994/1995 qui a conduit à l'introduction de Tamazight à l'école publique et la création du Haut-commissariat de l'Amazighité (H.C.A) en Mai 1995, ainsi que l'ouverture de départements de langue et culture amazighes à l'université Mouloud MAMMERI (de Tizi-Ouzou en 1990), à l'université de Abderrahmane MIRA (Bejaïa en 1991) et Mohand OULHADJ (de Bouira en 2008).

En 2001, suite aux événements du mouvement citoyen, le berbère a bénéficié du statut de langue nationale.

En 2016, et à l'occasion de la révision constitutionnelle adoptée par voie parlementaire l'Etat algérien accorde à la langue tamazight le statut « symbolique » de langue officielle.

⁴ *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, p.506.

Pour en arriver à notre travail, nous nous intéressons précisément au français. Cette langue, en dépit de son statut de langue étrangère, elle, conserve à ce jour un ancrage dans la société algérienne qui l'emploie aussi bien dans les situations formelles qu'informelles, liée à la vie quotidienne.

Aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'indépendance la langue française de par son dynamisme est entrain de s'adapter dans son usage à l'environnement linguistique algérien. Les algériens usent de cette langue en l'enrichissant par des créations lexicales, à partir d'unités de langues autochtones. Cette créativité se manifeste dans l'expression orale et l'expression écrite.

Pour présenter la dynamique ou l'évolution d'une langue quelconque, les linguistes parlent de mutabilité linguistique.

En effet, si chaque société humaine évolue au cours de son histoire, il en est de même de sa langue qui n'est pas statique. La langue, assurant dans la société la fonction d'expression et de communication, évolue constamment.

Des mots disparaissent parce qu'ils ne servent plus ou parce que les choses qu'ils désignent disparaissent et d'autres apparaissent pour désigner de nouvelles choses.

La dynamique d'une langue donnée se manifeste dans l'activité créatrice que font les locuteurs d'une même communauté linguistique. Ce dynamisme peut toucher aussi bien le plan morphologique, syntaxique mais essentiellement le plan lexical. Le lexique demeure un système en mouvement constant étant donné son lien direct avec la réalité extralinguistique, avec l'évolution technique, intellectuelle, économique et sociale d'une communauté linguistique à l'exemple du français dans le contexte algérien.

Ferdinand De SAUSSURE, dans sa théorie du signe linguistique, présente le dynamisme d'une langue comme l'une des caractéristiques du signe linguistique.

Pour désigner ce dynamisme, Saussure emploie le terme de « mutabilité » qu'il explique ainsi : « le temps, qui assure la continuité de la langue, a un autre effet, en apparence contradictoire au premier : celui d'altérer plus ou moins rapidement les signes linguistique. »⁵ Le signe linguistique peut être modifié soit au niveau du signifiant, soit au niveau du signifié, soit au niveau du rapport arbitraire existant entre eux.

Les linguistes structuralistes héritiers de l'enseignement saussurien, nous proposent le terme de « néologie » pour rendre compte des différentes formes de créativité lexicale qui naissent de l'évolution du monde technique, scientifique, sociopolitique. Cette créativité lexicale engendre le phénomène de néologie lexicale.

En ce sens, pour L. Guilbert, « la néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de productions incluses dans le système lexical. »⁶

Ces unités lexicales nouvelles prennent le nom de « néologisme ». Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage le néologisme « est une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport entre signifiant-signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé et qui n'était pas réalisé antérieurement.»⁷

Pour en arriver à notre travail, nous nous intéressons justement à ce phénomène de néologie lexicale du français à partir d'un corpus de presse écrite.

⁵DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Edition Talantikit, Bejaïa, 2002, P. 108

⁶L. GUILBERT, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975, p. 15.

⁷ *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, p.322.

Chapitre 2 :

Contact de langues et
algérianismes.

2.1 Contact de langues et interférence linguistique

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, le contact de langues « est une situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues, le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme et en pose les problèmes. ».¹

Pour désigner les phénomènes linguistiques qui naissent de la situation de contact de langues, les linguistes contemporains emploient le terme « interférence linguistique ». Initialement le terme « interférence » est utilisé dans le domaine de l'apprentissage de langue seconde ou étrangère. Il s'agit de l'emploi dans la langue cible d'éléments appartenant à la langue source. En ce sens, Hamers J.F et Blanc M. définissent l'interférence comme étant « des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible. »².

Dans ce contexte, c'est le fait que l'apprenant d'une langue seconde procède souvent à un transfert d'éléments de la langue maternelle vers la langue cible. Cette stratégie est adéquate lorsque les deux structures sont semblables, par exemple l'ordre des mots peut être le même dans les deux langues.

¹ *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, P.115.

² J.F Hamers / M. Blanc, *bilinguisme et bilinguisme*, Pierre Mardaga, 1983, P.452.

Dans le domaine de la sociolinguistique et en situation de contact de langues, le concept d'interférence sert à désigner l'usage de termes appartenant à une langue déterminée que fait un locuteur pendant qu'il parle dans une autre langue.

Pour U. WEINREICH, « le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps,...etc.) ». ³

D'après WEINREICH, pour étudier l'interférence « on peut opposer l'observation microscopique des phénomènes de contact dans le comportement des individus bilingues à l'étude macroscopique de l'action d'une langue sur l'autre. » ⁴

Sur la base de la dichotomie saussurienne langue / parole, l'étude linguistique des faits d'interférence établit ainsi une distinction entre l'interférence individuelle et l'interférence codifiée ou collective.

La première dépend de l'utilisation personnelle que fait le locuteur bilingue des langues en contact. Elle relève de la parole, quant à la deuxième, elle concerne les emprunts linguistiques qui font intégralement partie du lexique de la langue et figurent même dans le vocabulaire des locuteurs unilingues, elle relève donc de la langue.

³ U. Weinreich, *langages in contact*, cité par L. J. Calvet, *la sociolinguistique*, coll, *Que sais-je ?*, P.U.F, 1998, P.23

⁴ U. Weinreich, « unilinguisme et multilinguisme », in le langage Ed. A. MARTINET, « Encyclopédie de la pléaïde », Gallimard, 1986, cité par Kahlouche. R, *Le Berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français, étude socio historique et linguistique*, thèse de doctorat en linguistique, université d'Alger, 1992, P.38

2.1.1 L'interférence individuelle

Elle correspond aux différents modes ou stratégies d'expression et de communication dans lesquelles le locuteur exploite les ressources de deux ou plusieurs langues différentes.

Il s'agit de l'usage alterné de langues distinctes dans le même discours.

La notion d'interférence individuelle équivaut à la notion de « mélange linguistique » défini par J.F.Hamers et M.Blanc en ces termes : « énoncés utilisant des éléments ou règles de deux langues, soit en alternance, soit en mélangeant les règles ou les éléments. ».⁵

J.F.Hamers et M.Blanc distinguent deux stratégies de communications courantes chez les locuteurs bilingues : le mélange de code (code-mixing) et l'alternance de codes (code-switching).

a- Le mélange de codes ou code-mixing

Pour J.F Hamers et M. Blanc, « le mélange de codes, comme l'alternance de codes, est une stratégie de communication mais dans laquelle le locuteur de L_x transfère des éléments ou règles de L_y à quelque niveau linguistique que soit (phonologique, grammatical, lexical) ; ces éléments ne sont pas intégrés au système linguistique de L_x, sinon ils seront considérés comme des emprunts.».⁶

Plus loin J.F Hamers et M. Blanc nous explique : « à la différence de l'emprunt, généralement limité à des unités lexicales, le mélange de codes transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière ; si bien qu'à la limite il n'est pas toujours facile de distinguer le code-mixing du code-switching. »⁷.

⁵ J.F Hamers / M. Blanc, bilinguisme et bilinguisme, Pierre Mardaga, 1983, P. 455

⁶ J.F Hamers / M. Blanc, bilinguisme et bilinguisme, Pierre Mardaga, 1983, P. 199.

⁷ Idem. P. 204

b- L'alternance des codes ou code-switching

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, l'alternance de codes est définie comme « la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes... »⁸.

Pour J.F Hamers et M. Blanc, l'alternance de codes présente l'une des stratégies de communication les plus courantes entre les locuteurs bilingues. « Dans l'alternance de codes, deux codes sont présents dans le discours, des segments de discours dans une langue alternant avec des segments de discours dans une ou plusieurs autres langues. »⁹.

Ils précisent, « un segment peut varier en ordre de grandeur, allant d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncés, passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase. »¹⁰.

Les définitions présentant les deux stratégies d'expression, code-mixing et code-switching se chevauchent et nous ne permettent pas d'établir une nette distinction entre les deux.

En ce qui nous concerne et pour remédier à cette difficulté nous nous fondons sur L.J.Calvet qui considère que la distinction entre les deux phénomènes est possible, « selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre. »¹¹.

En d'autres termes, le mélange de codes est la combinaison d'éléments des deux langues dans une même proposition et l'alternance de codes concerne le changement de la langue qui s'opère au passage d'une phrase à une autre phrase.

⁸ DUBOIS J. et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1994, P..30

⁹ J.F Hamers / M. Blanc, *bilinguisme et bilinguisme*, Pierre Mardaga, éditeur, 1983, P.198

¹⁰ L.J.Calvet, *La Sociolinguistique, coll. « Que sais-je ? »*, P.U.F. 1998, P. 29

¹¹ Idem, P. 198.

2.1.2 L'interférence codifiée

Une interférence est considérée comme codifiée lorsque l'usage du mot étranger se généralise à tous les locuteurs de la langue emprunteuse. Selon R. Kahlouch, « la codification d'une interférence est liée à son adoption par la communauté linguistique. ».¹²

a- L'emprunt

Dans une situation de contact de langues, les langues s'empruntent mutuellement des mots. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux – même qualifiés emprunts. ».¹³

b- Le calque

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, « il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A traduit un mot, simple ou composé appartenant à une langue B en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue. ».¹⁴

Par exemple, le mot français fin de semaine est un calque de l'anglais week-end.

Lorsqu'il s'agit d'un mot simple, le calque est une addition au sens courant du terme d'un sens emprunté à la langue B.

Exemple : le verbe réaliser, qui veut dire rendre réel, a pris le sens de comprendre par calque de l'anglais to realize.

¹² R. Kahlouche, *Le Berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français, étude socio historique et linguistique, thèse de doctorat en linguistique, université d'Alger*, 1992, P. 40

¹³ *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1994, P.177

¹⁴ Idem, P. 73.

2.2 Le phénomène d'algérianisme

Pour désigner les faits linguistiques qui naissent du contact du français à l'arabe les chercheurs universitaires algériens emploient le terme « algérianisme ».

Brahim KETHIRI¹⁵, de l'université de Biskra, parle du français en Algérie ou du français d'Algérie comme un emploi particulier de la langue française traduisant des réalités culturelles différentes de celles du français de France qu'il désigne par le terme algérianisme.

L'auteur présente ce français à coloration ou à particularité algérienne comme « une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française. ».¹⁶

De son côté, Yacine DARRADJI, de l'université de Constantine, considère l'*algérianisme* comme un mode d'expression ou un usage du lexique de la langue française, qui puise sa normalité du sentiment collectif partagé par l'ensemble des membres de la communauté linguistique algérienne.

L'algérianisme, est donc désormais un français façonné par les écrivains, les journalistes et même les usagers de cette langue dont le but est d'accélérer l'intercompréhension entre les francophones algériens.

Il s'agit d'un français employé consciencieusement et volontairement, c'est pour cela qu'il ne peut plus continuer d'être vu selon KETHIRI, « comme des réalisations plus ou moins déviantes par rapport au bon usage censé être de France codifié dans les grammaires et répertorié dans les dictionnaires, ou par rapport à un usage moins classique, mais qui resterait strictement hexagonal. »¹⁷

¹⁵ KHETIRI Brahim., *Du français en Algérie... au français d'Algérie*, Synergies Algérie n°4- 2009 pp. 57-68, Ressourcescla.univfcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf. Consulté le 13/04/2017 à 20 h00.

¹⁶ Idem.

¹⁷ KHETIRI Brahim., *Du français en Algérie... au français d'Algérie*, Synergies Algérie n°4- 2009 pp. 57-68, Ressourcescla.univfcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf.pdf. Consulté le 17/03/2017 à 20 h 14.

KETHIRI. B et plusieurs universitaires algériens parlent d'une nouvelle écriture dont les enjeux se dessinent en Algérie. Un français endogène aux couleurs de l'emblème algérien est en train de voir le jour.

Selon KHETIRI, l'algérianisme ou particularité du français en Algérie s'identifie par apport à une comparaison avec le français de France en s'appuyant sur un élément important qui est la forme.

Il distingue deux formes de création lexicales ou d'algérianismes: celle à forme française et celle à forme non française c'est-à-dire provenant des langues locales l'arabe et /ou le berbère.

2.2.1 Typologie d'algérianismes :

Nous nous sommes appuyés sur la typologie traditionnelle. On en distingue ainsi la néologie formelle, la néologie sémantique et néologie par emprunt.

2.2.1.1-la néologie formelle ou de forme.

2.2.1.2- la néologie sémantique ou de sens.

2.2.1.3- la néologie par emprunt.

2.2.1.1 La néologie formelle ou de forme

La néologie de forme est un processus qui consiste à introduire un nouveau mot dans la langue, soit par emprunt à une autre langue, soit par un processus de fabrication de nouvelles unités lexicales¹⁸

Former un mot par néologie formelle, c'est créer un nouveau signe par l'association d'un nouveau signifié à un nouveau signifiant. Ce dernier a soit la forme d'un mot dérivé ou d'un mot composé.

a- La dérivation

C'est un mode de formation qui consiste à créer de nouvelles unités lexicales par l'adjonction d'affixes (préfixe ou suffixe) à une base issue d'une langue cible ou d'une langue empruntée. Ce dernier est dit préfixe lorsqu'il précède la base et suffixe lorsqu'il se situe à la fin de la base.

¹⁸ *Procédé de formation des mots*, disponible sur le site: www.unibg.it/dati/corsi/3039/18414-Formation%20des%20mots.

On distingue dans notre corpus deux formes de dérivation : la dérivation préfixale, la dérivation suffixale.

- **La dérivation préfixale**

Elle consiste en l'ajout d'un préfixe avant la base, appelée aussi radical. *Ce qui distingue le préfixe du suffixe [...], et qu'il ne change jamais la classe grammaticale du mot*¹⁹ il n'a aucune fonction grammaticale.

- **La dérivation suffixale**

Elle consiste en l'adjonction d'un suffixe en final de la base. Le suffixe joue le rôle d'un indicateur de classe grammaticale avec un léger changement sémantique. Différent du préfixe qui se soude aux multiples classes grammaticales de mots. Le suffixe a tendance de se relier à une classe précise qu'il indique.

Après la dérivation, la troisième forme de néologie formelle (sans compter les formations par encadrement ou les formations parasynthétiques des mots construits) est la composition.

b- La composition :

La combinaison de mots est l'une des formes de la créativité lexicale. Cette juxtaposition est à l'origine de création d'unités lexicales complexes dite mots composés.

« Le terme de composition est réservé à la fusion en une unité lexicale de deux unités lexicales susceptibles d'autonomie, ce que on appelle traditionnellement des mots »²⁰

¹⁹ CHARAUDEAU P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Edition HACHETTE, 1992, p.68.

²⁰ SABLAYROLLES J.-F., *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000, p.219.

- **La morphologie du mot composé**

Totalement différent du mot simple, qui s'unit avec d'autres dans un syntagme donné, un mot composé se reproduit tel quel, en bloc, dans les différentes utilisations.

Il garde une morphologie stable. Ce qui veut dire que les éléments du composé doivent préserver leur distribution qu'ils soient tirés de la même langue ou non, autrement dit, les composants du mot complexe ont une distribution stricte et la moindre transformation morphologique va causer inévitablement un changement intégral au niveau sémantique.

La fusion des deux unités lexicales peut se faire, ou bien par des outils comme un trait d'union ou par agglutination des deux unités. Comme elles peuvent être posées l'une au côté de l'autre c'est-à-dire par juxtaposition. La composition peut être soit savante, populaire ou bien hybride.

- *La composition savante :*

Elle peut être définie par la fusion d'éléments de la langue française avec des formants anciens, pris au latin ou au grec. Ces éléments permettent la fabrication d'unités lexicales qui sont souvent utilisées dans les domaines de spécialité. Exemple : anthropologue.

Dans notre corpus, nous n'avons pas relevé cette forme de composition.

- **La composition populaire**

Dans ce cas, les éléments assemblés dans le mot composé sont français, ils ont une existence autonome par ailleurs et forment une unité de sens nouvelle dont la signification dépasse celle des éléments pris isolément. Exemple : machine à laver.

- *La composition hybride :*

Les composés hybrides offrent la particularité que leurs deux éléments constitutifs appartiennent à deux langues différentes par exemple l'un pouvant être français l'autre arabe. Exemple : turbo-rahma.

Pour désigner ces unités formées par dérivation ou par composition, nous empruntons la terminologie de MARTINET André. Ce linguiste emploie le terme de *synthème* pour regrouper toutes les formes construites par dérivation, composition ou figement.

Ces complexes (dérivés et composés) possèdent en commun la particularité spécifique de se comporter sur le plan syntaxique, dans leur rapport avec les autres éléments de l'énoncé, d'une manière identique à celle des monèmes simples.

A titre d'exemple, « coffre-fort », « pomme de terre » se comporte sur le plan syntaxique successivement exactement comme « placard » et « carotte ».

En d'autres termes, les dérivés et les composés peuvent se combiner avec les mêmes modalités qu'un simple monème et peuvent avoir les mêmes fonctions.

Ce pendant, ce qui est digne d'être relevé, c'est que cette particularité, qui vaut pour le complexe formé par le composé ou le dérivé, ne saurait en aucun cas s'appliquer aux éléments de ce groupe. On peut avoir, à titre d'exemple « un coffre fort » « un beau coffre-fort » « des coffres-forts » mais on ne saurait avoir « un coffre plus fort » pour désigner un coffre-fort plus solide.

Bien que se comportant sur le plan syntaxique comme des monèmes uniques, les composés et les dérivés ne sont pas moins normalement analysable en monèmes successifs.

Pour résoudre cette apparente contradiction entre l'analyse et la fonction, MARTINET propose d'utiliser le terme de *synthème* pour désigner : « tout segment du discours qui se comporte en tous points comme un monème mais qui est susceptible d'être analysé en deux ou plus de deux unités significatives. »²¹.

Les monèmes qui composent le *synthème* peuvent être désignés comme des monèmes conjoints et être distingués ainsi des monèmes libres qui entrent dans la composition des syntagmes.

²¹ MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*, Colin, Paris, 1967, P34.

Pour notre part, nous emploierons le terme de *synthème* pour désigner les néologismes formés par composition et celui de *synthème* par préfixation et *synthème* par suffixation pour désigner les néologismes formés par dérivation.

2.2.1.2 La néologie sémantique

La néologie sémantique ou néologie de sens est un procédé qui consiste en l'attribution d'une nouvelle signification à une forme déjà existante dans la langue.

Guilbert. L affirme que « la néologie sémantique se différencie des autres formes de néologie par le fait que la substance signifiante utilisée comme base préexiste dans le lexique en tant que morphème lexical, que celui-ci, sans aucune modification morpho-phonologique, ni aucune nouvelle combinaison intralexématique d'éléments, est constitué en nouvelle unité de signification. ».²²

Il y a toutefois plusieurs catégories de néologie de sens. Il y' a, entre autres, le transfère de sens, la restriction de sens, l'extension de sens.

- **Transfert de sens**

Certains mots voient leurs sens changer en passant du français standard (FF) au français algérien (fA). Exemple : « vert » le joueur de l'équipe nationale de football.

- **Restriction de sens :**

La restriction de sens est une action qui réduit ou limite le sens d'un mot. On trouve ce genre de mots dans le français algérien. À titre d'exemple : *Un barbu*= poilu en FF²³, même si aujourd'hui en France ce mot est influencé par l'utilisation algérienne et réfère à un musulman intégriste, comme dans FA²⁴.

²²Guilbert. L, Op. Cité. p.64

²³ Français de France.

²⁴ Français algérien.

- Extension de sens

Ce procédé peut se décrire comme l'élargissement du sens de la lexie. La lexie dénomme un ensemble plus large que celui qu'elle dénommait avant. A titre d'exemple, le mot « cachet » qui désigne la drogue en FA.

2.2.1.3 La néologie par emprunt

L'emprunt est considéré comme le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues. Tel que l'écrit L. Guilbert, « aucun peuple(...) n'a pu développer une culture entièrement autochtone, à l'abri de tout contact avec d'autres peuples, qu'il s'agisse de guerres ou de rapport avec une ou d'autres langues, et en a reçu une influence quelconque .».²⁵

Selon le dictionnaire de linguistique, l'emprunt peut être interne ou externe.

- **L'emprunt interne**

On parle d'emprunt interne « quand le même phénomène se produit à l'intérieur d'une langue »²⁶. Il ajoute : « il peut y avoir emprunt interne d'un domaine à l'autre (menu a été emprunté par l'informatique à la restauration), ou par passage d'une langue scientifique à la langue commune (complexe passe de la psychanalyse à la langue générale.»²⁷.

Pour L. GUILBERT, l'emprunt interne se manifeste entre des vocabulaires régionaux, professionnels ou dans le vocabulaire général.

Il peut être une lexie que la langue française emprunte aux autres pays francophones ou aux dialectes provinciaux et régionaux.

Nous n'avons pas relevé d'emprunt interne dans notre corpus, raison pour laquelle ce type ne sera pas analysé.

²⁵ Guilbert.L , Op. Cit., p.89

²⁶ *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, p. 177.

²⁷ Op.cit, p. 178.

- **L'emprunt externe**

Il y a emprunt externe lorsque des unités linguistiques passent d'une langue à une autre langue pour diverses raisons (proximité géographique, colonisation, relations commerciales, etc.).

Pour GUILBERT « l'emprunt consiste dans l'introduction, à l'intérieur du système, de segments linguistiques d'une structure phonologique, syntaxique et sémantique conforme à un autre système. »²⁸

Ce linguiste regroupe sous le terme d'emprunt toutes les lexies néologiques qui ont été adoptées sans subir de modifications formelles, dans une langue cible A provenant d'une ou de plusieurs langues sources B, C, etc.

Le terme emprunt désigne à la fois le procédé, par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent une unité (lexicale, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue et l'unité linguistique d'une langue qui est empruntée intégralement ou partiellement à une autre langue. Le terme emprunt linguistique recouvre à la fois l'acte d'emprunter et l'élément emprunté.

Il convient de rappeler que lorsqu'un terme exprime des réalités qui n'ont pas leur équivalent dans la langue française, GUILBERT parle de « xénisme ».

- **Les types d'emprunts linguistiques :**

Il existe diverses façons d'emprunter un terme aux autres langues. On distingue trois types d'emprunts : selon qu'on emprunte la forme et le sens c'est-à-dire un emprunt lexical ou le sens uniquement : emprunt sémantique ou qu'on le traduit : le calque.

Dans le présent travail, nous allons nous limiter uniquement à l'emprunt lexical.

²⁸ GUILBERT L., *La Créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.90.

- **L'emprunt lexical**

- **Il peut être total ou partiel**

Quand l'emprunt est total : la forme et le sens de la lexie sont empruntés. Il porte essentiellement sur la lexie, dans sa relation sens-forme.

On distingue trois sous-catégories de l'emprunt lexical :

- **L'emprunt non intégré ou non assimilé**

Sa forme reste proche du phonétisme de la langue emprunteuse et sa graphie d'origine est conservée. Les lexies continuent de sembler complètement étrangères car la langue ne les a pas complètement assimilées, soit que leur prononciation reste trop éloignée des habitudes phonétiques et graphiques françaises, soit parce qu'ils restent d'un usage rare.

Exemple : moudjahidine (arabe).

- **L'emprunt intégré ou assimilé**

Il regroupe les lexies susceptibles d'être adaptées phonétiquement ou graphiquement. Étant donné que les systèmes phonologiques des différentes langues ne coïncident que très rarement alors, la lexie subit des transformations phoniques à fin d'être en adéquation avec la nouvelle prononciation de la lexie empruntée.

Exemple : le mot « qamis » emprunté de l'arabe en passant au système linguistique français a subi un changement morphologique « Kamis ».

- **Le xénisme**

« Le xénisme est une unité lexicale constituée d'un mot d'une langue étrangère et désignant des réalités propres à la culture des locuteurs de cette langue. ».²⁹

Le « xénisme » dénomme des réalités typiquement étrangères, des concepts appartenant à une autre culture. En ce qui concerne le français, le xénisme est une réalité qui n'a pas de correspondant dans la culture française. Exemple : un harem (de l'arabe),

GUILBERT, dans son ouvrage intitulé *la créativité lexicale*, parle du xénisme comme étant *des réalités qui n'ont pas de correspondant dans la langue du locuteur français*. Pour lui, les xénismes « *sont volontairement intégrés par lui (locuteur) à son élocution comme témoins du cadre étranger.* ».³⁰

L'auteur, voit que le xénisme ne relève à aucun degré de l'emprunt. Pour lui, le recours au xénisme produit un effet d'exotisme, employé souvent dans les reportages pour que le locuteur ait à la fois une idée des choses évoquées, mais aussi des mots qui les désignent.

Pour notre part, nous employons le terme de xénisme pour désigner les unités lexicales appartenant à l'arabe et qui ne sont pas intégrées dans le lexique du français c'est-à-dire ne figurant pas dans le dictionnaire de la langue française.

²⁹ *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999, P512.

³⁰ GUILBERT L., *La Créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Ed. Larousse, 1975, p.92.

Partie pratique

Chapitre3 :

Description et classement des
types d'algérianismes.

La deuxième partie de notre travail consacrée à l'analyse du corpus constitué est une description, un classement des différentes formes de néologies lexicales relevées à partir d'une soixantaine de chroniques.

Dans cette analyse nous avons procédé à la présentation des différents types de création lexicale ou algérianismes que nous avons relevé. Nous les présentons selon l'ordre suivant :

- La néologie par emprunt, représentant une bonne quantité d'unités créées dans notre corpus.
- La néologie de forme avec ses deux modes de création : dérivation et composition.
- La néologie de sens avec les trois cas suivants : transfert de sens, restriction et extension de sens.

Dans l'illustration de chacun des différents types de néologie lexicale, nous présentons d'abord l'unité lexicale néologique avec son signifié. Nous donnons ensuite, entre guillemets, la phrase dans laquelle l'unité lexicale en question est employée.

3.1 La néologie par emprunt

Dans ce type de néologisme, nous relevons trois cas d'unités lexicales d'origine arabe :

- Des unités arabes lexicalisées c'est-à-dire figurant dans le dictionnaire de la langue française, ces unités lexicalisées dans leur majorité appartiennent à l'arabe classique.
- Des unités non intégrées que nous désignons par xénisme.
- Emprunt de locutions ou expressions idiomatiques.

3.1.1 Emprunt ou unité lexicalisée.

- **Le cheikh** : prêtre chez les arabes.

« **Le cheikh** a réduit la civilisation islamique à un cahier de charge sur les tabous alimentaires et vestimentaires... ».

- **Les émirs** : de l'arabe amir chef militaire arabe.

« De la à dire que *les émirs* du GIA sont des agents du sionisme international, il y a un pas que nous laisserons le soin à Abassi Madani de franchir sans nous. ».

- **Méchoui** : un mouton ou agneau entier rôti à la broche sur les braises d'un feu de bois.

« Nous ne pouvons que souhaiter un grand **méchoui** républicain dès la sortie de la crise, demain ou après-demain au plus tard... ».

- **Raï**: genre musical algérien apparu au début du siècle dans la région de l'Oranie est popularisé en France depuis la fin des années 1980 par des immigrés algériens.

« Ainsi aujourd'hui cheb Samirou change de style en se lançant dans **le raï**.».

- **Wilaya** : division administrative qui existe dans plusieurs pays africains et asiatiques.

« Président RCD du bureau de la **wilaya** de Bejaïa. ».

- **Une fitna** : révolte, sédition, émeute.

« Les musulmans seront de plus en plus nombreux mais seront en proie à *une fitna* de plus en plus violente. ».

- **Un hadith** : mot arabe « conversion, récit » recueil des actes et paroles de Mahomet. Dire du prophète extra-coranique.

« La prolifération des Asiatiques Gog et Magog est un autre indice, et l'apparition des dragqueens était également prévu dans *un hadith*. ».

- **Djihad** : guerre sainte des musulmans, afin de défendre l'islam ou de convertir les vaincus à la religion islamique.

« Les éradicateurs laïcs sont religieusement éradiqués grâce à l'intervention combinés du GIA, de l' AIS du FIDA, des ghadibounes & co, et des internautes du **djihad**. ».

- **Sourate En-Nour** : unité du coran formée d'un ensemble de versets.

« Vous infligerez à la femme et à l'homme coupable d'adultère cent coups de fouet chacun (**sorate En-Nour**) »

- **Sourate 'El-Maida** : unité du coran formée d'un ensemble de versets.

Dans « ils pourront être atrocement mis à mort ou crucifiés, ou avoir les mains et les pieds coupés par coté opposé ou être bannis 5-**Sourate El-Maida 33**»

- **Imam** : religieux qui dirige la prière en commun chez les musulmans.

« Tout se complique lorsqu'on apprend que la fête du raisin, donc de Bacchus, devait proposer du rai et du flamenco dans un complexe sportif baptisé du nom d'un certain **imam Lyes**... ».

- **Qamis** : intégré avec adaptation morphologique du signifiant (kamis).

Vêtement masculin traditionnel dans certain pays musulmans, semblable à une longue robe, couvrant épaules, torse et jambes jusqu'à la cheville.

« Bien sûr, l'Algérie et la Turquie ont beaucoup de **qamis** sales à éradiquer, pardon, à laver. »

- **Aïd EL Adha** : lexicalisé avec un changement de l'unité adha par Kebir.

« Ramadhan est devenu le mois du meurtre sacré, et les moutons du prochain **Aïd EL Adha** se sentiront moins seuls à l'issue de leur destin folklorique. ».

- **Ramadhan** : mot arabe neuvième mois de l'année de l'hégire. Mois lunaire pendant le quelle les musulmans doivent s'astreindre à l'abstinence de (nourriture, tabac, relations sexuelles) entre le lever et le coucher du soleil.

« La date du scrutin sénatorial approche : la fraude massive est prévu pour le 25 décembre ; juste quelques jours avant **ramadhan** et ses attentas de circonstance. ».

- **Khôl** : mot arabe fard de couleur sombre appliqué sur les paupières, les cils, les sourcils, utilisé à l'origine dans le monde arabe.

« Ajouter au sirop : de la poudre, du plastic, une pincée de TNT, ainsi qu'un soupçon de **khôl** pour la coloration politique, et du musc. ».

Nous remarquons que ces unités qui sont anciennement empruntées à l'arabe classique, vecteur du coran, dénotent des réalités spécifiques à l'univers référentiel de la religion et de la civilisation arabo-musulmane.

3.1.2 Xénisme ou unité non intégré

- « **Taghouts** » : connotation péjorative, tyran impie.

« Tant que les GIA voulait exterminer les « **taghouts** », les choses étaient claires. ».

- **Al-qiyama** : jour du jugement dernier dans la doctrine islamique.

« Peut-être est-il en train de poser le décor pour l'imminente apocalypse. **Al-qiyama**. ».

- **Les Ghadibounes** : les révoltés.

« Donc tout va bien, c'est la fin du monde, et les **Ghadibounes** sont chargés de la fermeture des lieux et du ménage. »

- **Imsak** : début de la période d'abstinence pendant le jeûne du ramdhan.

« **Imsak** signifie rétention. On bloque ses instincts pour élever son esprit et se rapprocher de Dieu. ».

- **Siwak** : Sorte de bâtonnet résineux, destiné à l'hygiène buccale chez les religieux.

« Mélanger le tout à l'aide d'un **siwak** agréé par GIA sarl. »

- « **Ayate EL Kursi** » : Verset coranique.

« Après avoir échangé des autocollants multicolores de **Ayate El Kursi**, dont tous les deux font la collection, ils se séparent en écrasant une larme. ».

- **Qalb louz** : Gâteau traditionnelle prisé durant le jeûne du ramadhan.

« Le terroriste cheikh Zoubir testera sa première voiture piégé à Belcourt et obtiendra un score honorable : trois jeux de dominos, six plateaux de **qalb el louz** ... »

- **Le hawzi** : Musique néo-classique algérienne.

« Après avoir commis plusieurs cassettes dans le *style hawzi*. ».

- **Cheb** Samirou : Préfixe propre aux chanteurs de raï.

« Dans une interview accordée au quotidien *le Matin*, le chanteur **cheb** samirou nous raconte comment il a décidé un matin de changé de style. ».

- **Chadwick** : domicile.

« La famille d'un député a été exterminée après plasticage de leur **chadwick**... ».

- **Un haouch** : anciennes fermes de colons, devenues avec l'indépendance et l'exode rural, le centre de hameaux abritant des travailleurs agricoles.

« Une fois ces vérités établies, il ne nous reste plus qu'à souhaiter une bonne nuit aux organisations du colloque, en souhaitant qu'il n'habitent pas un **haouch** isolé. ».

- **Khorty** : baratin.

« - soit vous démocratiser avec un maximum de sérieux
- Soit vous verrouillez avec un maximum de **khorty**. ».

- **Flène** : monsieur untel.

« Général flène : oui ? ».

- **Q'taltou** : je l'ai tué

« **Q'taltou** normal ».

- **Heb-heb** : mortier de fabrication artisanale.

« Dresse les couverts pour la table des négociations : les fourchettes à gauche, les sabres à droite, les haches au-dessus, toutefois les **heb-heb** devront rester au vestiaires pour d'évidentes raisons d'espace. ».

Parmi ces unités non intégrées ou xénismes, nous relevons dans un premier moment celles qui font référence à l'univers référentiel de la religion et de la civilisation arabo-musulmane. Ces unités sont empruntées à l'arabe classique (taghout, imsak).

Puis dans un deuxième moment, d'autres unités qui font référence à des réalités culturelles qui sont, semble-t-il, spécifiquement maghrébines (khorty, hawzi).

3.1.3 Emprunt d'une suite de mots

La lecture attentive du corpus nous a permis d'identifier un phénomène que nous avons classé dans la rubrique des emprunts, puisque il s'agit d'une suite de mots structurées et dotées d'un sens prises telles quelles de la langue arabe.

Ces formations sont des expressions figées fréquemment utilisées dans la langue courante du fait qu'elles sont d'une part porteuses de sens, et d'une part, elles ne peuvent point être remplacées par d'autres formations françaises même si elles portent sur la même idée.

Pour illustrer ces formations, nous prenons comme exemple les cas suivants :

- **El hamdoullah** : dieu merci.
- **Fi khatar el khwatar, ou ma nensawch boukh et arab** : Jeu de mots : « la voix des Arabes », éponyme d'une personnalité de la guerre d'indépendance devient « le mutique des Arabes »
- **Tahya El-djazair** : « vive l'Algérie ! ».
- **Li ayyi hizb tan'tami ?** : « à quel parti appartiens-tu ? » question posé à Y.B Par la police judiciaire.
- **Mina ecb-chaab ou aila-chaab** : Slogan des années 70 : « par le peuple et pour le peuple. ».
- **Oua choukrane** : « et merci ! ».
- **Saha f'tourkhoun ou allah yerham'koum** : « bon appétit et dieu ait votre âme. ».
- **Mina'l'houk'm oua lla'lhoukm** : « par le pouvoir et pour le pouvoir. ».
- **Fi khatar** : Forme de dédicace en usage dans le rai.
- **Mazal kayene l'espoir** : l'espoir est encore permis.

Le passage d'unités arabes à la langue française est motivé par le besoin d'exprimer des réalités culturelles qui sont spécifiques à la civilisation arabo-musulmane ou des réalités typiquement maghrébines ou algériennes.

La langue française n'offre pas de ressources ou unités équivalentes aux unités lexicales arabes.

3.2 La néologie de la forme

Dans un premier moment, nous traiterons la dérivation affixale : à base de préfixe puis à base de suffixe.

Dans un deuxième moment, nous analyserons la composition.

a- La dérivation affixale :

À côté de l'emprunt, la dérivation affixale est l'un des procédés de la créativité lexicale. C'est à travers ce procédé que se renouvellent les unités complexes de la langue dites lexies dérivées. Elles sont formées d'un lexème plus un monème grammatical dérivationnel (préfixe ou suffixe).

➤ La dérivation préfixale

Les lexies dérivées par ajout d'un préfixe issues d'une base française sont :

- Antibrigades
- Surpolitisé
- **Tableau des synthèmes créés par préfixation**

synthème par préfixation	Radicale	Préfixe	Sens obtenus
Antibrigades	Brigade	Anti	Contre les brigades.
Surpolitisé	Politisé	Sur	Très politisé.

➤ **La dérivation suffixale**

En plus de ces deux synthèmes par préfixation, nous avons relevé dans notre corpus deux synthèmes par suffixation issus d'une base française.

- Taxieur
- Poésiades

- **Tableau des synthèmes créés par suffixation**

Synthèmes par suffixation	Radical	Suffixe	Sens obtenus
Taxieur	Taxi	eur	Chauffeur de taxi.
Poésiades	Poésie	ade	festival de poésie.

b- La composition

Nous traitons d'abord la composition à base française puis la composition à base hybride et enfin la composition à base emprunté.

- **Composition à base française**

On trouve ainsi, des néologismes formés en utilisant un trait d'union (—) exemple «sachets-poubelle», des néologismes formés en agglutinant la première unité à la deuxième unité, exemple «malvie» et enfin des néologismes formés par des unités posées l'une à côté de l'autre c'est-à-dire par juxtaposition des unités formant le mot composé (avec ou sans préposition) exemple «faux barrages».

Les exemples qui illustrent ces cas sont d'abord cités puis analysés dans un tableau.

➤ **Néologismes formés en utilisant un trait d'union :**

- Conservato-islamiste.
- sachets-poubelle.
- Porte-mensonge.
- plasmatico-neuronal.
- islamo-conservatrice.
- Politico-algébrique.
- Cabarets-lupanards.
- real-économie.
- Porte-mutisme.
- Médiatico-politique.
- Allocation-survie.

➤ **Néologismes formés par agglutination :**

- Malvie.

➤ **Néologismes formés par juxtaposition avec ou sans préposition :**

- faux barrages.
- commando politique.
- mauvais morts.
- Crime de contradiction.
- Crime de carence.
- forces du désordre.
- mauvais morts.
- Vivre à moitié.

Néologismes	1 ^{ere} unité	2 ^{eme} unité	Fusion des Unités	Sens obtenus
Conservato-islamiste	Conservato	islamiste	Trait d'union	Conservateur en islam.
sachets-poubelle	Sachets	Poubelle	Trait d'union	Sachets ordinaires utilisés pour les ordures ménagères.
Porte-mensonge	Porte	mensonge	Trait d'union	Rapporteur officiel du discours du gouvernement.
plasmatico-neuronal	Plasmatico	neuronal	Trait d'union	Allusion faite à l'eau de la rukia.
Islamo-conservatrice	Islamo	Conservatrice	Trait d'union	Conservatrice en islam.
Politico-algébrique	Politico	algébrique	Trait d'union	Allusion faites aux nombreuses directives présidentielles.
Cabarets-lupanards	Cabarets	Lupanards	Trait d'union	Cabaret ou se pratique la prostitution.
real-économie	Real	Economie	Trait d'union	Un projet économique réaliste.
Porte-mutisme	Porte	Mutisme	Trait d'union	Allusion faite au silence de l'ENTV.

Médiatico-politique	Médiatico	Politique	Trait d'union	Un événement politique médiatisé.
Allocation-survie	Allocation	Survie	Trait d'union	Maigre pension du salarié.
Malvie	Mal	Vie	Agglutination	Vie médiocre.
Faux barrages	Faux	Barrages	Juxtaposition	Barrage routier dressés par des terroristes.
commando politique	Commando	politique	Juxtaposition	Allusion aux agents administratifs de l'ETAT.
mauvais morts	Mauvais	Morts	Juxtaposition	Victimes d'attentats terroristes.
Crime de contradiction	Crime	Contradiction	Juxtaposition	Allusion au discours de l'opposition politique démocratique.
Crime de carence	Crime	Carence	Juxtaposition	Allusion à l'absence des services de sécurités.
forces du désordre	Forces	Désordre	Juxtaposition	Groupes terroristes islamiste.
Vivre à moitié	Vivre	Moitié	Juxtaposition	Survivre.

Ces différentes unités lexicales composées réfèrent à des réalités spécifiquement algériennes. Ce procédé de formation lexicale joue un rôle primordial dans l'enrichissement du vocabulaire du français. Le mot composé formé de deux unités d'origine française aura plus de chance d'être adapté dans le lexique de cette langue qu'un mot composé à base emprunté.

- **La composition à base empruntée**

Concernant cette formation des mots nous n'avons pu recueillir qu'un seul exemple "*dawla islamiya*" c'est-à-dire Etat islamique. Les deux unités formant ce syntème sont empruntées à l'arabe.

- **La composition hybride**

La composition hybride est plus fréquente que la première mais toujours rare (pour ce qui est de notre corpus). Les néologismes hybrides combinent deux langues, l'arabe (qu'il soit classique ou dialectal) et le français. Ce procédé se concrétise à travers les exemples suivants :

- " Turbo-rahma " : (base française + base arabe).
- " Coup de matraq " : (base française + base arabe).

Cette illustration fait apparaître que le syntème composé se présente avec trois formes : Les deux unités formant le syntème composé peuvent être soit totalement empruntées à l'arabe, soit formées à partir d'unités appartenant au français, soit hybride c'est-à-dire formées par la juxtaposition d'unités appartenant à deux langues différentes.

3.3 la néologie sémantique ou néologie de sens

Les néologismes de sens ne sont pas nombreux dans notre corpus, on relève comme néologie sémantique les cas de transfert de sens, de restriction sens et extension de sens.

- **Transfert de sens**

Certain mot se voit conféré un nouveau sens en passant du français de France (FF) au français algérien (FA).

- **Normal** : en français de France (FF) désigne une chose qui est conforme à la règle, à l'ordre. En français algérien (FA) ce mot qualifié des situations qui sont anormales comme le montre l'exemple suivant « q'taltou normal »
- **Loup** : forces de sécurité ;

« ..Dans la poésie arabe, le loup symbolise l'obstacle sur la route du pèlerin, et dans notre cas nous retrouvons une allusion aux barrages des forces de sécurité ... »

- **L'agneau** : les membres du GIA.

« **L'agneau**, comme nous venons de le voir, désignant les membres du GIA »

- **Restriction de sens**

Concernant cette formation des mots nous n'avons pu recueillir que deux exemples :

- **Homme à barbe** : réfère à un homme musulman intégriste.

« Maffoud Nahnah¹, **homme à barbe...** »

¹ Leader du HMS, parti islamiste

- **Femme à barbe** : réfère à une femme courageuse.

« Louisa Hanoune, **femme à barbe**. »

- **Extension de sens**

- **Frère** : ce mot désigne un homme musulman intégriste.

« El hamdoulah, aujourd'hui, nous sommes tous **frères**. »

Nous constatons à travers cette illustration que le recours à la néologie sémantique est induit par des contraintes de type idéologique, socioculturel et civilisationnel.

Les lexies issues du système linguistique français sont utilisées de manière particulière par le chroniqueur. Cette utilisation est déterminée par le contexte extralinguistique, d'une part, et par les différentes relations syntagmatiques qu'entretient l'unité avec toutes les autres unités lexicales contextuelle, d'autre part.

Conclusion

Conclusion

Lorsque nous avons commencé cette recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de master, notre objectif était d'apporter quelques éclairages à propos de la dynamique lexicale du français dans la presse francophone en Algérie.

Nous avons analysé un ensemble de néologismes relevés dans une chronique intitulée « Comme il a dit lui » du journal El Watan. Cette recherche a été délimitée par une période de 6 mois.

Sur la base de notre modeste travail, nous arrivons à admettre que le lexique du français dans le contexte algérien s'enrichit au contact de l'arabe.

En effet, notre analyse portant sur la néologie lexicale dans le texte journalistique nous permet de relever l'existence dans le lexique français de différents types d'algérianismes formés selon les différents procédés de créativité lexicale.

Il s'agit, tel que nous l'affirmons dans notre hypothèse de travail, de la néologie par emprunt, la néologie formelle et la néologie sémantique.

S'agissant de l'emprunt nous relevons deux types : les unités lexicalisées et non lexicalisées. L'usage de ces unités empruntées à l'arabe (lexicalisées ou non lexicalisées) par le chroniqueur est motivé par le besoin d'exprimer des réalités spécifiques à l'univers référentiel de la religion et de la civilisation arabo-musulmane pour lesquels le français offre des unités significatives qui sont partiellement équivalentes ou totalement non équivalentes avec les unités lexicales de l'arabe, ce qui confirme notre hypothèse de travail selon laquelle l'usage de termes de l'arabe permet d'exprimer des réalités, des contenus culturels pour lesquels le français offre des unités significatives qui sont partiellement équivalentes ou totalement non équivalentes avec les unités lexicales de l'arabe.

Dans le cas de la néologie formelle, celle-ci se réalise selon deux procédés : dérivation et composition. La dérivation se réalise par préfixation et suffixation. La composition se réalise de trois façons selon la langue d'origine des unités : composition à base française, composition à base empruntée et composition hybride.

S'agissant de la néologie sémantique, il apparaît que les signifiés d'unités lexicales sont mutables.

En effet, le signifié subit un transfert de sens, une restriction ou une extension de sens.

Conclusion

Ces procédés de création nous permettent de confirmer notre hypothèse de travail selon laquelle l'enrichissement du lexique du français au contact de l'arabe se fait selon les mêmes procédés de créativité lexicale en langue française : emprunt, dérivation, composition.

Ces différents cas de créations lexicales nous permettent d'admettre que le français est entrain de s'adapter à l'environnement linguistique algérien. Cette adaptation consiste en l'enrichissement du lexique de cette langue.

Quelques soient, les différents types d'algerianismes c'est-à-dire les différents procédés de création, il s'agit toujours d'unités permettant d'exprimer des réalités culturelles spécifiques au monde arabo-musulman ou des réalités typiquement maghrébines ou algériennes.

Cet état de fait confirme notre hypothèse de travail selon laquelle le français n'offre pas d'unités significatives équivalentes à celle de la langue arabe dans ces deux variétés classiques et populaires.

Enfin, nous pouvons dire que le phénomène de la créativité lexicale est assez complexe et mériterait une réflexion plus approfondie. C'est pourquoi, nous souhaitons dans une perspective de recherche ultérieure aborder l'étude de ce phénomène telle qu'il se réalise dans la communication orale dans les différents cadres formel et informel.

Bibliographie

OUVRAGE:

BASTUJI .J, *Aspects de la néologie sémantique*, Langages n° 36, 1974.

BASTUJI .J, *Notes sur la créativité lexicale*, dans Adda, et alii, *Néologie et Lexicologie*, Paris, Larousse, 1979.

BOYER. H, *Plurilinguisme : Contact Ou Conflit De Langues*, L'Harmattan, 1997.

Calvet L.J, *La Sociolinguistique*, coll. « *Que sais-je ?* », P.U.F. 1998.

Calvet L.J, *La Guerre des langues et les politiques linguistique*, Hachette, 1999.

CORBEIL .J-C, *Aspects du problème néologique*, La banque des mots n° 2, 1971.

DE SAUSSURE.F, *Cours de linguistique générale*, Edition Talantikit, Béjaïa, 2002.

Greviss. Maurice Goss, A. *Le bon usage*, 13e éd, Duculot-DeBoeck, Paris1994.

GUILBERT. L, « Fondements Lexicologiques Du Dictionnaire », *Grand Larousse De La Langue Française*, Paris, Larousse, 1971-1978.

GUILBERT. L, *La créativité lexicale*, Edition Larousse, Paris, 1975.

GAUDIN. F et GUESPIN. L., *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Ed. De Boeck. Duculot, Bruxelles, 2000.

CHARAUDEAU. P, *Grammaire du sens et de l'expression*, Edition HACHETTE, 1992.

J.F Hamers / M. Blanc, *Bilinguisme et bilinguisme*, Pierre Mardaga, 1983.

MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*, Colin, Paris, 1967.

MARTINET. A, « Encyclopédie de la pléiade », Gallimard, 1986.

MARTINET. A, *Grammaire fonctionnelle du français*, Didier, paris, 1997.

Queffélec, A., Y. Cherrad-Benchefra, Y. Derradji., V. Debov et D. Smaali-Dekdouk., *Le Français en Algérie lexic et dynamique des langues*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF, 2002.

SABLAYROLLES J.-F, *La Néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Collection LEXICA Honoré Champion, Paris, 2000.

Weinreich. U, *Langages in contact*, cité par L. J. Calvet, *La sociolinguistique*, coll., Que sais-je ?, P.U.F, 1998

Weinreich. U, « unilinguisme et multilinguisme », in le langage Ed. A. MARTINET, « Encyclopédie de la pléiade », Gallimard, 1986.

DICTIONNAIRES :

DUBOIS. J, GIACOMO. M, GUESPIN. L., MARCELLESI. C, MARCELLESI. J.B, J-P.MEVEL. J-P, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, 1999.

LE GRAND ROBERT, version électronique du GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANCAISE 2005, VERSION 2.0.

LE PETIT LAROUSSE 2010.

LITTRE P-E, *Le Littré. Dictionnaire De La Langue Française*, Versailles : Encyclopaedia Britannic. (7vol.). 1872-1877.

OSTER P. et al, *Dictionnaire Des Citations Françaises*, Paris, Le Robert, 2006.

REY A. et CHANTREAU S., *Dictionnaire Des Expressions Et Locutions*, Paris, Le Robert, 2003.

Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du 19ème et du 20ème siècle 1960, 16 volumes, Gallimard, Paris, 1986.

WALTER HENRIETTE, WALTER GERARD, *DICTIONNAIRE DES MOTS D'ORIGINE ETRANGERE*, PARIS, LAROUSSE-BORDAS, 1998.

36 DICTIONNAIRES ET RECEUILS DE CORRESPONDANCES, DICTIONNAIRE ELECTRONIQUE, 1999-2004 L' AVENTURE MULTIMEDIA.

THESES ET MEMOIRES:

Bc. Lucie Štroblová, Les néologismes en français contemporain centrés sur la presse, UniversitéPalacky Olomou, Tchéquie, 2015.

Kahlouche. R, Le Berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français, étude socio historique et linguistique, thèse de doctorat en linguistique, université d'Alger, 1992.

MORSLY.D, *Le Français dans la réalité algérienne*, thèse de doctorat d'Etat, université de paris, 1998.

Samadov, Nazim, Tendances de la néologie dans la radio analyse à travers la radio France international, Université Marc Bloch-II, Février 2007.

Sana Adaci, *La néologie journalistique: Analyse des néologismes de la presse écrite francophone*, Université Montouri, Constantine, 2008.

YAZID.M, *Le Mélange linguistique dans le discours des locuteurs bilingues kabyle-français*, mémoire de magistère, UMMTO, 2007/2008

Youcefi Saïda, *Les chroniques dans la presse algérienne d'expression française : analyse de la créativité lexicale Cas de "Raïna Raïkoum" et "Tranche de Vie" dans le "Quotidien d'Oran"*, université de Ouargla, 2009.

ARTICLE:

ADACI S., *La néologie journalistique : Analyse des néologismes de la presse écrite francophone (Le cas du Quotidien d'Oran)*.

<http://www.umc.edu.dz/theses/francais/ADA1011.pdf>. Consulté le 24/01/2017 à 17 h 58.

DERRADJI .Y, «*L'emploi de la suffixation –iser, -iste, -isme, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie*», P.111-120, in *Le français au Maghreb*, 1995, 272.

KHETIRI .B, *Du français en Algérie... au français d'Algérie*, Synergies Algérie n°4-2009 pp. 57-68, [Ressourcescla.univcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf](http://ressourcescla.univcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf). Consulté le 17/03/2017 à 20 h 14.

SABLAYROLLES J-F., *Fondements théoriques des difficultés pratiques des traitements des néologismes*, (2002).<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-2002-1-page-97.htm>. Consulté le 17/03/2017 à 20 h 14.

[Ressourcescla.univcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf](http://ressourcescla.univcomte.fr/gerflint/Algerie4/khetiri.pdf). Consulté le 13/04/2017 à 20 h 00

Procédé de formation des mots, p2. Disponible sur le site:

www.unibg.it/dati/corsi/3039/18414-Formation%20des%20mots3.

SITOGRAFIE :

ADAM J.-M., « Genres De La Presse Ecrite Et Analyse De Discours », *Semen*, 13, *Genres de la Presse Ecrite Et Analyse De Discours*, 2001. [Http : //semen.revues.org/document 2597](http://semen.revues.org/document/2597). Consulté le 30/12/2016.

BENMAYOUF Y.-C. , *Les Néologismes Hybrides Franco-arabes Dans La Réalité Algérienne D'aujourd'hui*, Congrès International d'Euralex, 25 ans d'études de dictionnaires. <http://www.iula.upf.edu>. Consulté le 01/02/2017.

HACINI F., *Le Français Langue Etrangère En Algérie, Comment optimiser son apprentissage ?*, (2006). http://www.apef.org.pt/actas_2006/HF122006.pdf. Consulté le 20/03/2017.

MICHELI R., « Contexte et Contextualisation en Analyse du Discours : regard sur les travaux de T. Van Dijk », *Semen, 21, Catégories pour l'analyse du discours politique*, (2006). <http://www.semenrevues.org.document1971.htm>. Consulté le 28/02/2017.

<http://www.quotidien-oran.com>.

T.L.F.I.: http://atilf_atilf.fr.

<http://www.lexpressiondz.com>.

[http:// fr.encarta.msn.com](http://fr.encarta.msn.com) © 1997-2008 Microsoft corporation.

<http://www.algérie-livres.com>.

<http://www.presse-francophone.org/gazette/gazette/132benabbou>.

[Fr.wikipedia.org/wiki/El Watan](Fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan), Consulté le 17/09/20011 à 19 h 20.

Tables des matières

Remerciement

Sommaire

Introduction	2
Chapitre 1 : la situation du français dans le contexte algérien	7
1.1 Le français à l'époque coloniale	8
1.2 Le français à l'époque postcoloniale	9
Chapitre 2 : contact de langues et algérianismes	17
2.1 Contact de langue et interférence linguistique	17
2.1.1 L'interférence individuelle	19
a- Le mélange de code ou code-mixing	19
b- L'alternance des codes ou code-switching	20
2.1.2 L'interférence codifiée	21
a- L'emprunt.....	21
b- Le calque	21
2.2 Le phénomène d'algérianisme	22
2.2.1 Typologie d'algérianismes	24
2.2.1.1 La néologie formelle	
a- La dérivation	24
b- La composition	25

2.2.1.2 La néologie sémantique	28
a- Transfert de sens	28
c- Restriction de sens	29
d- Extension de sens	29
2.2.1.3 La néologie par emprunt	29
Partie pratique	33
Chapitre 3 : Description et classement d'algérianismes	34
3.1 La néologie par emprunt	35
3.1.1 Emprunts ou unités lexicalisées	36
3.1.2 Xénismes ou unités non lexicalisées	39
3.1.3 Emprunt d'une suite de mots	41
3.2 La néologie de forme.....	43
3.2.1 La dérivation affixale	44
3.2.2 La composition.....	44
3.3 La néologie de sens	49
3.3.1 Transfert de sens	49
3.3.2 Restriction de sens.....	49
3.3.3 Extension de sens	50
Conclusion	51
Bibliographie	

Annexes

La date	La page	Le néologisme	Type de néologie	Le sens
18/8/1997	P31	Le cheikh	Emprunt	prêtre chez les arabes, homme respecté pour son âge et ses connaissances.
	P33	Les émirs	Emprunt	amir chef militaire arabe.
		Le loup	Sémantique	Barrage de la force de sécurité.
		L'agneau	Sémantique	Les membres du GIA.
		méchoui	Emprunt	mouton, agneau entier rôti à la broche sur les braises d'un feu de bois.
20/8/1997	P35	Mazal kayene l'espoir	Emprunt	« l'espoir est encore permis ».
24/8/1997	P37	Le style hawzi	Emprunt	Musique néo-classique algérienne.
		Cheb samirou	Emprunt	Préfixe propre aux chanteurs de rai.
		Le rai	Emprunt	musique populaire moderne originaire d'Algérie.
	P38	Rien		
25/8/1997	P39	Wilaya	Emprunt	Préfecture.
	P40	Islam-conservateur	Formelle	Conservateur en islam.
		Cabarets-lupanards	Formelle	Cabaret où se pratique la prostitution.
	P41	Poésiades	Formelle	Festival de poésie. Radicale : poésie + le suffixe « ade ».
		« lobby des cabarets »	Formelle	
30/8/1997	RIEN			
31/8/1997	P46	Taxieur	Formelle	Chauffeur de taxi. Radicale : taxi + le suffixe « eur ».
		Turbo-rahma	Formelle	
		Allocation-survie	Formelle	Maigre pension du salarié.
		Ayate EL Kursi	Emprunt	Verset coranique.
2/9/1997	P49	Chadwick	Emprunt	domicile.

3/9/1997	RIEN			
4/9/1997	RIEN			
6/9/1997	Rien			
7/9/1997	P57	<i>Ghadiboune ala Allah</i>	Emprunt	Groupe armés dits « satanique », et en fait mythique.
		« taghouts »	Emprunt	connotation péjorative, tyran impie.
		<i>Al-qiyama</i>	Emprunt	jour du jugement dernier dans la théorie islamique.
		<i>Une fitna</i>	Emprunt	révolte, sédition, émeute.
	P58	Un hadith	Emprunt	« conversion, récit » recueil des actes et paroles de Mahomet Dit du prophète extra-coranique.
		<i>Les Gadiboune</i>	Emprunt	Les révoltés.
8/9/1997	RIEN			
9/9/1997	RIEN			
10/9/1997	P63	Femme à barbe	Sémantique	Femme courageuse.
	P64	Djihad	Emprunt	guerre sainte des musulmans, afin de défendre l'islam ou de convertir les vaincus à la religion islamique.
11/9/1997	P68	Porte-mutisme	Formelle	Allusion faite au silence de l'ENTV.
15/9/1997	RIEN			
16/9/1997	P73	<i>El hamdoullah</i>	Emprunt	« gloire à dieu » se dit après avoir manger ou bu.
		Sachets-poubelle	Formelle	Sachets ordinaires utilisé pour les ordures ménagères.
18/9/1997	RIEN			
20/9/1997	RIEN			
21/9/1997	RIEN			

23/9/1997	P82		Emprunt	
		Qasamman	Emprunt	Hymne national.
		Ayate el Koursi	Emprunt	Verset coranique.
24/9/1997	P86	Un haouch	Xénisme	anciennes fermes de colons, devenues avec l'indépendance et l'exode rural, le centre de hameaux abritant des travailleurs agricoles.
25/9/1997	RIEN			
28/9/1997	P90	Sourate En-Nour	Emprunt	Verset coranique.
	P91	Sorate EL-Maida	Emprunt	Verset coranique.
29/9/1997	Rien			
30/9/1997	P95	Dawla islamiya	Formelle	« Etat islamique ».
1/10/1997	RIEN			
5/11/1997	P100	Imam	Emprunt	religieux qui dirige la prière en commun chez les musulmans.
8/11/1997	P102	Islamo-conservatrice		Conservatrice en islam.
		Conservato-islamiste	Formelle	Conservateur en islam.
	P103	<i>Heb-heb</i>		Lance-roquettes artisanal.
19/11/1997	RIEN			
25/11/1997	P109	Cheb	Emprunt	Préfixe propre aux chanteurs de rai.
		Fi khatar	Emprunt	Forme de dédicace en usage dans le rai.
		Fi khatar el khwatar, ou ma nensawch boukh et arab	Emprunt	Jeu de mots : « la voix des Arabes », éponyme d'une personnalité de la guerre d'indépendance devient « le mutique des Arabes ».
26/11/1997	RIEN			
	P113	Tahya el-djazair	Emprunt	« vive l'Algérie ! ».
28/11/1997	RIEN			
29/11/1997	P120	Khorty	Emprunt	Baratin.
30/11/1997	RIEN			

2/11/1997	RIEN			
3/11/1997	RIEN			
4/11/1997	RIEN			
5/11/1997	P132	Commando politique	Formelle	Allusion aux agents administratifs de l'ETAT.
		Des coups de matraque	Formelle	Matraq arme contondante assez courte, constituée par un bâton.
6/11/1997	RIEN			
9/11/1997	RIEN			
11/11/1997	RIEN			
12/11/1997	P140	Li ayyi hizb tan'tami ?		« a quel parti appartiens-tu ? » question posé à Y.B Par la police judiciaire.
13/11/1997	RIEN			
15/11/1997	P143	Mina ecb-chaab ou aila-chaab	Emprunt	Slogan des années 70 : « par le peuple et pour le peuple.».
	P144	Oua choukrane	Emprunt	« et merci ! ».
16/11/1997	RIEN			
16/11/1997	P145	Politico-algébrique	Formelle	Allusion fait aux nombreuses directives présidentielles.
17/11/1997	RIEN			
19/11/1997	RIEN			
20/11/1997	P151	Antibrigade	Formelle	Contre les brigades.
	P152			
		Malvie	Formelle	Vie médiocre.

23/11/1997	RIEN			
24/11/1997	RIEN			
25/11/1997	P157	Q'talto	Emprunt	« je l'ai tué »
3/12/1997	P159	Surpolitisé	Formelle	Tres politisé.
	P160	Qamis	Emprunt	intégré avec adaptation morphologique du signifiant (kamis) vêtement masculin traditionnel dans certain pays musulmans, semblable à une longue robe, couvrant épaules, torse et jambes jusqu'à la cheville.
7/12/1997	RIEN			
8/12/1997	Rien			
9/12/1997	P168	Les forces du désordre	Formelle	Groupes terroristes islamiste.
15/12/1997	P169	Cheikh Zoubir	Emprunt	Paraitre chez les arabes.
16/12/1997	P170	RIEN		
22/12/1997	P172	Qalb el louz	Emprunt	Gâteau traditionnelle pisé durant le jeune du ramadhan.
		porte-mensonge	Formelle	Rapporteur officiel du discours du gouvernement.
	P173	Saha f'tourkoum yerham'koum ou allah	Emprunt	« bon appétit et dieu ait votre âme. »
24/12/1997	P173	Les faux barrages	Formelle	Barrage routier dressés par des terroristes.
	P174	Mina'l'houk'm oua lla'lhoukm	Emprunt	« par le pouvoir et pour le pouvoir »

2,3/1/1998	P176	GIA	Sémantique	Groupe d'intérêts associés.
		imsak	Emprunt	L'heure d'entrée en vigueur du jeûne, à l'aube.
	P175	Aid El Adha	Emprunt	Fête du sacrifice du mouton.
		Ramdhan	Emprunt	Mot arabe neuvième mois de l'année de l'hégire .Mois lunaire pendant le quelle les musulmans doivent s'astreindre à l'abstinence de (nourriture, tabac, relations sexuelles entre le lever et le coucher du soleil.
7/1/1998	P177	Général fléne	Emprunt	Equivalent du général x.
11/01/1998	P178	« real-économie »	Formelle	Un projet économique réaliste.